

# RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

## AU 31 JANVIER 2022

22 avril 2022

### Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement<sup>(1)</sup>.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de COVID-19. Cette pandémie et les mesures mises en place pour y faire face ont des répercussions importantes, notamment sur la situation financière du gouvernement du Québec.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 28 février 2022* sera publié le 20 mai 2022.

### Faits saillants de janvier 2022

Au 31 janvier 2022, soit pour les 10 premiers mois de 2021-2022, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 2,7 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 8,0 milliards de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date, alors que le Québec était aux prises avec les premières vagues de la pandémie de COVID-19.

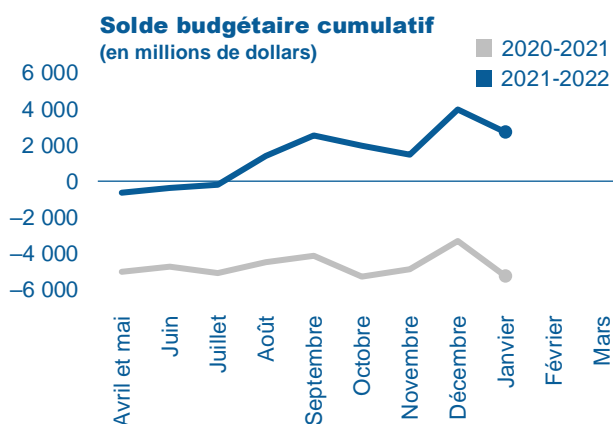
Le résultat au 31 janvier 2022 provient :

- de revenus de 111,5 milliards de dollars;
- de dépenses de 106,0 milliards de dollars;
- de versements de 2,8 milliards de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022*, un déficit budgétaire de 7,4 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

La diminution du solde budgétaire entre le 31 janvier 2022 et la fin de l'année financière 2021-2022 s'explique par :

- des dépenses totalisant 5,1 milliards de dollars relatives à plusieurs initiatives présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*, *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021* et le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022* réalisées en février et en mars 2022, notamment la mise en place du montant ponctuel pour le coût de la vie;
- l'activité économique au Québec, qui demeurera dynamique, mais qui évoluera à un rythme moins soutenu.



### SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Janvier			Avril à janvier			
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	7 502	8 467	965	73 730	87 921	14 191	19,2
Transferts fédéraux	2 456	2 498	42	23 867	23 577	-290	-1,2
<b>Revenus consolidés</b>	<b>9 958</b>	<b>10 965</b>	<b>1 007</b>	<b>97 597</b>	<b>111 498</b>	<b>13 901</b>	<b>14,2</b>
Dépenses de portefeuilles <sup>(2)</sup>	-10 720	-11 285	-565	-94 213	-98 870	-4 657	4,9
Service de la dette	-701	-662	39	-6 074	-7 083	-1 009	16,6
<b>Dépenses consolidées</b>	<b>-11 421</b>	<b>-11 947</b>	<b>-526</b>	<b>-100 287</b>	<b>-105 953</b>	<b>-5 666</b>	<b>5,6</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(3)</sup></b>	<b>-1 463</b>	<b>-982</b>	<b>481</b>	<b>-2 690</b>	<b>5 545</b>	<b>8 235</b>	<b>—</b>
<b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-485	-272	213	-2 579	-2 819	-240	—
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(4)</sup></b>	<b>-1 948</b>	<b>-1 254</b>	<b>694</b>	<b>-5 269</b>	<b>2 726</b>	<b>7 995</b>	<b>—</b>

## REVENUS CONSOLIDÉS

### Revenus autonomes

Au 31 janvier 2022, les revenus autonomes totalisaient 87,9 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 14,2 milliards de dollars (19,2 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La bonne tenue de l'activité économique depuis mars 2021 a un effet positif sur les revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 11,1 milliards de dollars (18,9 %), pour atteindre 69,8 milliards de dollars, en raison de :

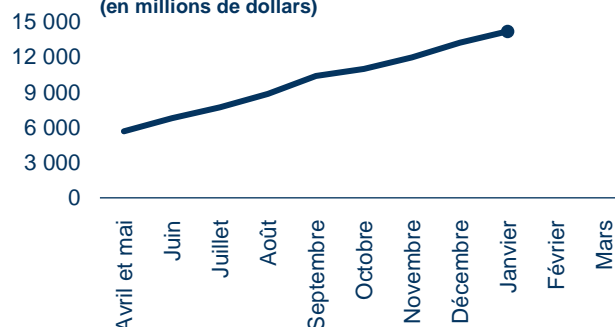
- la hausse de 3,8 milliards de dollars (13,4 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, découlant notamment de la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 860 millions de dollars (16,5 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable à la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 3,1 milliards de dollars (51,8 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à la croissance de l'excédent net d'exploitation des entreprises et à l'effet des mesures de soutien aux entreprises annoncées depuis le début de la pandémie;
- la diminution de 84 millions de dollars (8,6 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable principalement à la réduction des taux de taxation scolaire découlant de la mise en place du taux unique le 1<sup>er</sup> juillet 2020;
- la hausse de 3,4 milliards de dollars (18,9 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages et à la vigueur des investissements en construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (13,2 %), pour atteindre 13,5 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 1,1 milliard de dollars (31,1 %), attribuable principalement à la hausse des revenus miniers découlant des prix soutenus des métaux sur les marchés depuis 2020 et à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 484 millions de dollars (5,7 %), attribuable entre autres à la hausse des revenus de vente de biens et services due à l'allègement des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19 comparativement à la même période en 2020-2021.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (49,9 %), pour s'établir à 4,6 milliards de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'impact de la COVID-19 sur les résultats des entreprises du gouvernement en 2020-2021, particulièrement sur ceux d'Hydro-Québec et de Loto-Québec.

**Variation cumulative des revenus autonomes**  
(en millions de dollars)



## REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Janvier			Avril à janvier			
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
<b>Impôt sur le revenu et les biens</b>							
Impôt sur le revenu des particuliers	2 870	2 898	28	28 759	32 606	3 847	13,4
Cotisations pour les services de santé	482	591	109	5 201	6 061	860	16,5
Impôts des sociétés	691	842	151	5 999	9 107	3 108	51,8
Impôt foncier scolaire	90	96	6	982	898	-84	-8,6
Taxes à la consommation	1 181	1 888	707	17 790	21 151	3 361	18,9
<b>Revenus fiscaux</b>	<b>5 314</b>	<b>6 315</b>	<b>1 001</b>	<b>58 731</b>	<b>69 823</b>	<b>11 092</b>	<b>18,9</b>
Droits et permis	372	398	26	3 506	4 597	1 091	31,1
Revenus divers	1 103	859	-244	8 440	8 924	484	5,7
<b>Autres revenus autonomes</b>	<b>1 475</b>	<b>1 257</b>	<b>-218</b>	<b>11 946</b>	<b>13 521</b>	<b>1 575</b>	<b>13,2</b>
<b>Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement</b>	<b>6 789</b>	<b>7 572</b>	<b>783</b>	<b>70 677</b>	<b>83 344</b>	<b>12 667</b>	<b>17,9</b>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	713	895	182	3 053	4 577	1 524	49,9
<b>TOTAL</b>	<b>7 502</b>	<b>8 467</b>	<b>965</b>	<b>73 730</b>	<b>87 921</b>	<b>14 191</b>	<b>19,2</b>

## Transferts fédéraux

Au 31 janvier 2022, les transferts fédéraux totalisaient 23,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 290 millions de dollars (1,2 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette variation est principalement attribuable à la diminution des revenus provenant des autres programmes, en partie compensée par la hausse des revenus provenant des transferts pour la santé.

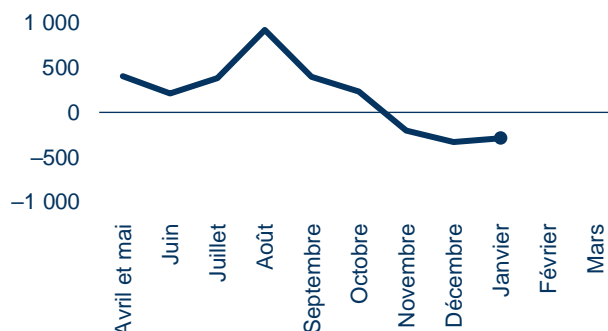
Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (18,4 %), pour atteindre 6,7 milliards de dollars, en raison principalement :

- d'un transfert supplémentaire en matière de santé qui totalisera 902 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 752 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 janvier 2022;
- d'un transfert supplémentaire au titre du plan d'immunisation du Canada contre la COVID-19 qui totalisera 226 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 188 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 janvier 2022.

Les revenus provenant des **autres programmes** ont diminué de 1,2 milliard de dollars (20,6 %), pour atteindre 4,6 milliards de dollars.

- Cette diminution s'explique notamment par les transferts ponctuels en 2020-2021 relatifs à l'entente pour la relance sécuritaire, dont 2,1 milliards de dollars avaient été comptabilisés au 31 janvier 2021.
- Elle est en partie atténuée par le transfert découlant de l'entente asymétrique sur les services de garde qui totalisera 660 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 550 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 janvier 2022.

**Variation cumulative des transferts fédéraux**  
(en millions de dollars)



## TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Janvier			Avril à janvier			
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 105	1 093	-12	11 044	10 932	-112	-1,0
Transferts pour la santé	566	670	104	5 666	6 707	1 041	18,4
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	132	130	-2	1 325	1 308	-17	-1,3
Autres programmes	653	605	-48	5 832	4 630	-1 202	-20,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 456</b>	<b>2 498</b>	<b>42</b>	<b>23 867</b>	<b>23 577</b>	<b>-290</b>	<b>-1,2</b>

## DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 31 janvier 2022, les dépenses consolidées totalisaient 106,0 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 5,7 milliards de dollars (5,6 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette croissance des dépenses reflète en particulier les ressources importantes du portefeuille Santé et Services sociaux mobilisées dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 3,2 milliards de dollars (7,2 %), pour atteindre 47,0 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 1,5 milliard de dollars de la rémunération payée par les établissements de santé et de services sociaux, qui provient notamment des besoins de personnel pour la campagne de vaccination et des primes incitatives pour le travail à temps complet dans le contexte de la pandémie;
- l'augmentation de 934 millions de dollars d'autres dépenses des établissements de santé et de services sociaux, notamment due aux rétributions allouées aux ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF), qui offrent un milieu de vie complémentaire au milieu naturel ou au milieu institutionnel;
- la hausse de 408 millions de dollars de la rémunération versée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, notamment due à la reprise de certaines interventions médicales spécialisées non urgentes délestées en 2020-2021.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 927 millions de dollars (7,0 %), pour atteindre 14,2 milliards de dollars. Cette hausse s'explique notamment par la réouverture des établissements scolaires, qui avaient été temporairement fermés au printemps 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

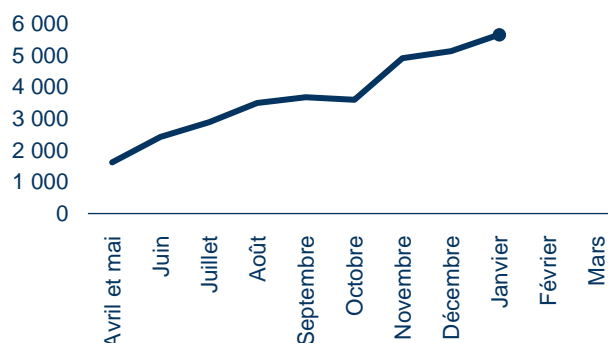
Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 315 millions de dollars (4,5 %), pour atteindre 7,2 milliards de dollars. Cette croissance s'explique notamment par la reprise de certaines activités qui avaient été limitées en 2020-2021 dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 243 millions de dollars (0,8 %), pour atteindre 30,4 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 646 millions de dollars des dépenses du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale, principalement attribuable à la mise en place de la prestation exceptionnelle pour le coût de la vie annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021*;
- la hausse de 302 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, s'expliquant notamment par la bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021*;
- la baisse de 519 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, principalement attribuable à l'aide financière ponctuelle en 2020-2021 prévue dans l'Accord sur la relance sécuritaire et visant à soutenir les municipalités dans le contexte de la pandémie.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (16,6 %), pour s'établir à 7,1 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

**Variation cumulative des dépenses consolidées (en millions de dollars)**



## DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE<sup>(5)</sup>

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Janvier			Avril à janvier			
	2021 <sup>(6)</sup>	2022	Variation	2020-2021 <sup>(6)</sup>	2021-2022	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	4 717	5 377	660	43 832	47 004	3 172	7,2
Éducation	1 554	1 653	99	13 279	14 206	927	7,0
Enseignement supérieur	843	876	33	6 931	7 246	315	4,5
Autres portefeuilles <sup>(7)</sup>	3 606	3 379	-227	30 171	30 414	243	0,8
<b>Dépenses de portefeuilles</b>	<b>10 720</b>	<b>11 285</b>	<b>565</b>	<b>94 213</b>	<b>98 870</b>	<b>4 657</b>	<b>4,9</b>
<b>Service de la dette</b>	<b>701</b>	<b>662</b>	<b>-39</b>	<b>6 074</b>	<b>7 083</b>	<b>1 009</b>	<b>16,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 421</b>	<b>11 947</b>	<b>526</b>	<b>100 287</b>	<b>105 953</b>	<b>5 666</b>	<b>5,6</b>

## SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

### Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Pour la période d'avril 2021 à janvier 2022, les besoins financiers nets atteignent 6,8 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 5,5 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 9,1 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent principalement d'une augmentation des placements temporaires de 5,0 milliards de dollars dans le cadre de la gestion globale de la trésorerie, ainsi que de la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement<sup>(8)</sup>;
- les besoins financiers de 3,6 milliards de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 7,3 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 3,7 milliards de dollars<sup>(8)</sup>;
- les besoins financiers de 2,5 milliards de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 5,6 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 3,1 milliards de dollars<sup>(8)</sup>;
- le surplus financiers de 5,6 milliards de dollars provenant des autres comptes<sup>(9)</sup>;
- les besoins financiers de 2,8 milliards de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

## SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à janvier	
	2020-2021	2021-2022
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(3)</sup></b>	<b>-2 690</b>	<b>5 545</b>
<b>Opérations non budgétaires</b>		
Placements, prêts et avances	-10 669	-9 099
Immobilisations	-3 106	-3 588
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-2 210	-2 497
Autres comptes <sup>(9)</sup>	1 076	5 619
Versements au Fonds des générations	-2 579	-2 819
<b>Total des opérations non budgétaires</b>	<b>-17 488</b>	<b>-12 384</b>
<b>SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS</b>	<b>-20 178</b>	<b>-6 839</b>

## ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2021-2022

Les résultats au 31 janvier 2022, soit pour les 10 premiers mois de l'année financière, affichaient un surplus budgétaire de 2,7 milliards de dollars.

Selon les données présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022*, un déficit budgétaire de 7,4 milliards de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2021-2022, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Au cours des deux derniers mois de l'exercice financier, soit en février et en mars 2022, le déficit budgétaire proviendra :

- des résultats excluant les initiatives, résultats qui contribueront à augmenter le déficit de 5,0 milliards de dollars;
  - Une part importante des dépenses annuelles prévues sera réalisée dans les deux derniers mois.
  - Par ailleurs, la croissance des revenus autonomes ralentira progressivement, passant de 19,2 % après 10 mois à 15,3 % pour l'ensemble de l'exercice financier, ce qui est légèrement supérieur à l'augmentation du PIB nominal (13,1 %). La croissance élevée au début de 2021-2022 s'explique principalement par la forte reprise des activités économiques, alors qu'un ralentissement important a été observé à la même période en 2020-2021. Cet effet s'estompera d'ici la fin de l'exercice financier.
- des initiatives présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*, dont un solde de 1,1 milliard de dollars reste à être comptabilisé;
- des initiatives présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021*, dont un solde de 583 millions de dollars reste à être comptabilisé;
- des nouvelles initiatives présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022*, qui totaliseront 3,4 milliards de dollars d'ici le 31 mars 2022.

L'utilisation de la réserve de stabilisation permettra de réduire le déficit budgétaire à 6,1 milliards de dollars.

Par ailleurs, le cadre financier établi dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022* repose sur des prévisions économiques prudentes dans un contexte d'incertitude qui persiste en raison à la fois de la pandémie et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

## ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2021-2022

(en millions de dollars)

	2021-2022
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(4)</sup> – RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 31 JANVIER 2022</b>	<b>2 726</b>
<b>RÉSULTATS À VENIR EN FÉVRIER ET EN MARS 2022</b>	
<b>Résultats excluant les initiatives</b>	
– Revenus consolidés	23 945
– Dépenses consolidées	–28 266
– Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	–638
<b>Sous-total</b>	<b>–4 959</b>
<b>Solde des initiatives du budget 2021-2022 à comptabiliser</b>	<b>–1 120</b>
<b>Solde des initiatives de la mise à jour de l'automne 2021 à comptabiliser</b>	<b>–583</b>
<b>Initiatives du budget 2022-2023</b>	<b>–3 418</b>
<b>TOTAL À VENIR</b>	<b>–10 080</b>
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION</b>	<b>–7 354</b>
Utilisation de la réserve de stabilisation	1 221
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU<sup>(4)</sup> – BUDGET DE MARS 2022</b>	<b>–6 133</b>

## ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2021

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2021	Révisions	Budget de mars 2022 <sup>(10)</sup>	Variation (%) <sup>(11)</sup>
<b>REVENUS CONSOLIDÉS</b>				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	35 921	3 173	39 094	11,7
Cotisations pour les services de santé	6 796	221	7 017	9,7
Impôts des sociétés	8 013	3 971	11 984	33,9
Impôt foncier scolaire	1 113	-33	1 080	-6,6
Taxes à la consommation	23 325	1 211	24 536	14,8
<b>Revenus fiscaux</b>	<b>75 168</b>	<b>8 543</b>	<b>83 711</b>	<b>14,9</b>
Droits et permis	4 853	832	5 685	23,2
Revenus divers	10 989	35	11 024	11,5
<b>Autres revenus autonomes</b>	<b>15 842</b>	<b>867</b>	<b>16 709</b>	<b>15,3</b>
<b>Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement</b>	<b>91 010</b>	<b>9 410</b>	<b>100 420</b>	<b>14,9</b>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 658	836	5 494	22,3
<b>Total des revenus autonomes</b>	<b>95 668</b>	<b>10 246</b>	<b>105 914</b>	<b>15,3</b>
Transferts fédéraux	26 899	2 648	29 547	-3,8
<b>Total des revenus consolidés</b>	<b>122 567</b>	<b>12 894</b>	<b>135 461</b>	<b>10,5</b>
<b>DÉPENSES CONSOLIDÉES</b>				
Santé et Services sociaux	-52 358	-5 868	-58 226	6,4
Éducation	-18 312	44	-18 268	7,9
Enseignement supérieur	-9 491	358	-9 133	9,6
Autres portefeuilles <sup>(7)</sup>	-41 763	-3 528	-45 290	15,8
<b>Dépenses de portefeuilles</b>	<b>-121 924</b>	<b>-8 993</b>	<b>-130 917</b>	<b>9,9</b>
Service de la dette	-8 563	122	-8 441	9,8
<b>Total des dépenses consolidées</b>	<b>-130 487</b>	<b>-8 871</b>	<b>-139 358</b>	<b>9,9</b>
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-1 250	1 250	—	—
<b>SURPLUS (DÉFICIT)<sup>(3)</sup></b>	<b>-9 170</b>	<b>5 273</b>	<b>-3 897</b>	<b>—</b>
<b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 080	-377	-3 457	—
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION</b>	<b>-12 250</b>	<b>4 896</b>	<b>-7 354</b>	<b>—</b>
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	1 221	1 221	—
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(4)</sup></b>	<b>-12 250</b>	<b>6 117</b>	<b>-6 133</b>	<b>—</b>

## ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, le fait qu'elle soit présentée à la fois dans les comptes publics et dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe principalement les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

### DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Janvier		Avril à janvier	
	2021 <sup>(6)</sup>	2022	2020-2021 <sup>(6)</sup>	2021-2022
Santé et services sociaux	4 596	5 269	42 706	46 033
Éducation et culture	2 529	2 593	21 044	22 301
Économie et environnement	1 414	1 129	12 516	12 706
Soutien aux personnes et aux familles	1 239	1 325	9 702	10 678
Gouverne et justice	942	969	8 245	7 152
<b>TOTAL</b>	<b>10 720</b>	<b>11 285</b>	<b>94 213</b>	<b>98 870</b>



## Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

## Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert

Le gouvernement du Québec contribue au financement d'infrastructures publiques qui appartiennent à des tiers. Dans la majorité des cas, le financement s'effectue par l'octroi de transferts annuels versés selon un échéancier qui correspond au rythme de remboursement des emprunts contractés par les bénéficiaires pour réaliser les projets.

Pour ces projets d'infrastructures, le gouvernement a modifié l'application de la norme SP 3410, Paiements de transfert, afin de comptabiliser les dépenses de transfert selon la période de réalisation des travaux admissibles des bénéficiaires de transferts. Auparavant, il les comptabilisait au rythme des versements autorisés par le Parlement, et le solde des travaux financés était présenté dans les obligations contractuelles. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des dépenses de transfert dans les états financiers consolidés du gouvernement.

Dans le présent rapport mensuel, l'incidence estimée de cette modification a été comptabilisée rétroactivement et incluse dans les dépenses consolidées. Les *Comptes publics 2020-2021* présentent les incidences définitives de l'application de la norme comptable, notamment sur le déficit cumulé du gouvernement au 31 mars 2021.

## Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 74 à 77 du volume 1 des [Comptes publics 2020-2021](#).
- (2) Les dépenses de portefeuilles incluent l'incidence du changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (5) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (6) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2021-2022.
- (7) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (8) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (9) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (10) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2022](#).
- (11) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2020-2021.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : [www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca).